

Louis Lebrun : «le défi de la réduction phyto en pomme de terre»

DEPHYL'EN AIGUILLE

Des agriculteurs des groupes Dephy témoignent sur leurs pratiques pour réduire l'utilisation des phytos.

Louis Lebrun est producteur spécialisé en pommes de terre, légumes et betteraves sucrières à Herleville (Somme). Membre d'un réseau Dephy, l'agriculteur évoque avec nous la position particulière de la pomme de terre dans la réduction phytosanitaire.

Les OAD : prévoir le risque mildiou à la parcelle

Le principal OAD (outil d'aide à la décision) sur le marché est Miléos, une application web d'Arvalis. Cet outil permet de simuler les cycles de sporulation et d'infection dus au mildiou. Les paramètres météo sont pris en compte ainsi que variétés, traitements, stades de végétation, irrigation et environnement général.

Louis Lebrun : «Avant Miléos, la décision de traiter se faisait intuitivement sur la prise en compte de la météo et de l'efficacité des produits. Désormais nous pouvons vraiment anticiper les périodes de traitement mildiou. Le principal gain est l'économie de passages en les retardant au démarrage et en prenant mieux en compte les périodes sans développement de mildiou». En moyenne, selon Solène Garson, Ingénieur Conseil au GITEP, 2 passages peuvent être économisés annuellement, «en cas de pression mildiou normale».

Difficile de réduire sur les ravageurs du sol

Rhizoctone, dartrose, gale... Ces champignons du sol peuvent représenter un dommage à la qualité visuelle des tubercules. Les traitements réalisés sont en général directement sur le sol ou sur le plant. Louis Lebrun : «nous ne prenons aucun risque à ce niveau. Je ne vois pas de marge de manœuvre pour réduire le traitement que je réalise en poudrage à plantation, avec un produit sensé moins affecter les autres champignons bénéfiques du sol» (de type Monceren plutôt qu'Amistar). Agronomiquement, c'est surtout le délai de retour sur la parcelle qui joue contre le rhizoctone. Contre la dartrose ou la gale argentée, une récolte rapide après le défanage diminue les risques. Cependant, chaque variété



La pomme de terre est une des cultures annuelles les plus protégées.

a aussi des exigences propres à ce niveau (maintien dans le sol pour améliorer la qualité de la peau et la faculté à la conservation).

Des variétés résistantes aux champignons ?

Elles existent mais leur mise en marché est cependant peu développée. Ceci probablement en raison d'autres caractères moins intéressants, l'agriculteur étant lié au choix de son acheteur.

La gestion des insectes ravageurs

Louis Lebrun commence à détailler le principe de base : l'observation et les seuils de nuisibilité, pour éviter les traitements systématiques de fermeture de rang. «Il faut également savoir attendre. Quand des pucerons commencent à apparaître, attendre une semaine permet de laisser les insectes auxiliaires intervenir. Si on dépasse le seuil après ce laps de temps, un produit spécifique des pucerons va faire moins de dégâts parmi les auxiliaires». (type Plenum ou Tepeki plutôt qu'une lambda cyhalothrine)

Les doryphores sont des insectes venant le plus souvent des bordures de champ. Traiter uniquement celles-ci à l'arrivée des insectes permet en général de se prémunir contre des attaques plus importantes. Des insecticides spécifiques à base de Bacillus Thuringiensis (BT) sont aujourd'hui disponibles sur le marché et efficaces, avec un IFT «vert».

Désherbage mécanique et buttage

De nombreux essais montrent un intérêt de certains matériels de désherbage mécanique (herse étrille) en association avec un désherbage en post-émergence. L'association permet en moyenne



Mildiou de la pomme de terre.

un gain de 50% d'IFT et une efficacité quasi maintenue, à un coût un peu supérieur (+/- 30%). Cela est envisageable dans une stratégie avec deux buttages. Sur butte définitive, le hersage pourrait défaire la butte. Louis Lebrun mentionne un risque : «je réalise un buttage en deux temps. Un hersage pourrait éventuellement apporter un plus avant le 2ème buttage. Cependant, comme le positionnement météo du hersage est difficile, le risque est que ça nuise à la qualité de la terre de la butte». L'exigence d'une parcelle «propre» pour éviter de complexifier la récolte, comme les chocs sur les tubercules, est aussi un frein au développement du désherbage mixte.

Défanage mixte : des solutions existent

De bons résultats sont possibles selon les essais : un broyage suivi d'un défanage chimique (type Spotlight) permettrait une efficacité comparable au tout chimique. Louis Lebrun : «hormis pour la production de féculé, je vois certains inconvénients au broyage : les résidus au sol risquent de gêner la récolte, l'arrêt du grossissement des tubercules est moins direct et peut donc complexifier la gestion du calibre. Enfin, la technique n'est pas possible pour toutes les variétés, certaines auront la faculté de redémarrer». Selon Solène Garson, les broyeurs équipés de localisateurs de défanage permettent de s'affran-



Doryphore adulte.

chir de ces contraintes, tout en ne réalisant qu'un seul passage.

Gérer la germination : des alternatives au CIPC ?

Il y a trois enjeux sur la réduction du chlorprophame (ou CIPC), utilisé lors du stockage pour inhiber la germination des tubercules : les risques de dépassement des limites maximales de résidus, la rémanence du produit dans les bâtiments, la toxicité. Trois autres techniques sont

possibles, en complément ou remplacement du CIPC :

Louis Lebrun : «Actuellement, j'applique en parcelle du Fazor (hydrazide maléique) avec une mise en frigo à 4°C qui bloque la germination jusqu'en mai de l'année suivante».

Cette solution permet de diminuer les repousses de tubercules laissés au champ, mais augmente l'IFT.

L'huile essentielle de menthe (produit : BioxM) utilisée notamment en agriculture bio en thermo-nébulisation et qui permet une nécrose des germes efficace en complément avec une mise au froid. Selon Michel Martin, spécialiste Arvalis, l'aspect curatif du produit nécessite d'intervenir très régulièrement pour détruire les germes au démarrage de leur formation et éviter une dépréciation visuelle. Cette fréquence est synonyme de coût assez élevé. La rémanence faible après déstockage nécessite une gestion rapide de la mise en marché.

L'éthylène est également une piste intéressante. Malgré un équipement spécifique (générateur ou bouteilles), le coût d'utilisation est similaire à celle du CIPC et l'efficacité satisfaisante avec l'utilisation combinée du froid en stockage en caisses. Cependant la rémanence est faible.

En conclusion

Aujourd'hui, les freins sont nombreux à la réduction phyto en pommes de terre. Cependant, une marge de progrès existe sans remettre en question la qualité. A tous les acteurs de la filière (producteurs, industriels, consommateurs, ...) de faire les bons choix pour contribuer à mettre plus d'agronomie dans cette culture.

Rémi Masquelier
et Matthieu Preudhomme

Un enjeu particulier

La pomme de terre est une des cultures annuelles les plus protégées. L'IFT (Indice de fréquence de traitement) régional hors-herbicides est de 16,29, quand l'IFT moyen toutes autres cultures confondues est de 4,2.

Cela est dû à deux principaux facteurs : la gestion particulière de la lutte contre le mildiou et la nécessité commerciale de garantir une qualité irréprochable, au risque de ne pas satisfaire aux exigences des cahiers des charges de production.

Louis Lebrun insiste : «l'économie d'intrants rentre a priori en contradiction avec le principe actuel de la production de pomme de terre».

Sans préjuger de ce qui est possible vis-à-vis de la qualité commerciale, il est intéressant de balayer les leviers agronomiques efficaces, qui pourraient pour certains avoir un déploiement plus important, si l'exigence de réduction phytosanitaire s'amplifiait.

Les réseaux Dephy Ferme «Grandes Cultures» et «Légumes d'industrie» comprennent respectivement quinze et huit agriculteurs picards. Ils sont animés par Rémi Masquelier (chambre régionale d'agriculture de Picardie) et Matthieu Preudhomme (chambre d'agriculture de la Somme).
Contacts : r.masquelier@picardie.chambagri.fr ; 03 22 33 69 55
m.preudhomme@somme.chambagri.fr ; 03 22 85 32 12